

RÉPUBLIQUE DU TCHAD



AMBASSADE DE LA RÉPUBLIQUE DU TCHAD
AUPRÈS
DE LA CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE

MISSION PERMANENTE DE LA RÉPUBLIQUE DU TCHAD
AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES À GENÈVE
ET DES AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
EN SUISSE

UNITÉ - TRAVAIL - PROGRÈS

Déclaration de S.E.M. Bamanga Abbas Malloum, Ambassadeur Représentant Permanent de la République du Tchad, à l'occasion de l'Examen périodique universel de la France à la 15^{ème} session du Groupe de Travail.

Nous voudrions tout d'abord souhaiter la bienvenue à la délégation française, la féliciter pour la qualité du rapport présenté. Nous saluons les efforts fournis par la France pour la remise en 2010 du rapport intermédiaire concernant la mise en œuvre des recommandations qui lui ont été adressées en 2008 lors de la présentation de son rapport à l'EPU, ainsi que la création d'un certain nombre des structures pour la défense des droits de l'homme. Enfin ma délégation recommande :

- la mise en œuvre effective de l'action répressive prévue dans le plan national d'action contre le racisme et l'antisémitisme (2012-2014) compte tenu de la montée de ce phénomène d'un autre âge
- le renforcement de la lutte contre la xénophobie et l'islamophobie.